



Le 12 février 2026

## **Propos liminaires aux commissions permanentes « logement » et « budget » du CIAS**

Mesdames, Messieurs,

La CGT s'inscrit bien évidemment dans la déclaration unitaire qui a été prononcée à l'ouverture de cette réunion.

Néanmoins, la CGT souhaite insister sur la dimension irrecevable de ce que la Direction générale de l'administration et de la fonction publique initie aujourd'hui. Ce d'autant plus que notre organisation est particulièrement attentive aux discussions en cours depuis plusieurs mois, y compris celles du 21 novembre dernier.

Nous ne reviendrons pas sur notre opposition à la création de la nouvelle formation spécialisée "Action sociale" du CSFPE. Toutefois, nous réitérons avec force notre demande de communication rapide du projet de règlement intérieur de cette instance. Si cette formation relève du CSFPE, ses prérogatives impacteront directement l'avenir, les missions et le périmètre d'action du CIAS et de ses commissions permanentes. Cette transparence est donc un préalable indispensable.

Nous tenons ainsi à vous dire que, contrairement aux discours tenus, tout montre que vous piétinez la démocratie sociale, le CIAS, ses modalités de fonctionnement et particulièrement ses commissions permanentes que vous réduisez à peau de chagrin.

Il est inacceptable et irrespectueux de prétendre traiter des sujets aussi lourds que le Logement — priorité sociale absolue pour les agent.es — et le Budget dans un laps de temps aussi réduit qu'une simple matinée. Réduire l'examen d'innombrables points à l'ordre du jour à une course contre la montre est une insulte au travail des représentant.es du personnel.

Rien n'est jamais inéluctable et il n'est jamais trop tard pour bien faire. D'autant plus que dans le travail de définition en cours de l'action sociale, la gestion de l'action sociale par les agent.es elles et eux-mêmes via leurs représentant.es syndicaux a été réaffirmée. Ce travail doit trouver des traductions concrètes dans le rétablissement d'un fonctionnement normal et réglementaire des commissions permanentes.

La CGT demande que vous saisissiez Monsieur Boris Melmoux-Eude, Directeur général de l'administration et de la fonction publique, dans ce sens.

Enfin, la CGT demande une hausse des moyens budgétaires alloués à l'action sociale, y compris pour les SRIAS. Nous exigeons la réunion immédiate d'une commission permanente dédiée au budget 2026 avant toute tenue de CIAS extraordinaire. Nous refusons le calendrier imposé par Bercy : le débat doit avoir lieu maintenant, avant que les arbitrages ne soient verrouillés et que l'on nous oppose, comme chaque année, l'argument du "trop tard".